



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/574
S/17418
23 août 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 35 de l'ordre du jour provisoire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 22 août 1985, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une déclaration sur la situation en Afrique du Sud faite par M. Hugh Shearer, premier ministre adjoint et ministre des affaires étrangères de la Jamaïque.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document de l'Assemblée générale au titre du point 35 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Jamaïque
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) L. M. H. BARNETT

* A/40/157.

ANNEXE

Déclaration faite par le Premier Ministre adjoint et
Ministre des affaires étrangères de la Jamaïque sur
la situation en Afrique du Sud

La Jamaïque est inconditionnellement opposée à l'apartheid qu'elle considère comme un système exécrable, indécent et barbare. Elle est convaincue qu'il ne peut y avoir de stabilité ni de développement réel dans cette partie du monde tant que le régime raciste de Pretoria et l'injustice massive qu'il nomme apartheid n'auront pas disparu de ce malheureux pays. Elle compatit vivement aux souffrances du peuple sud-africain et l'appuie dans sa lutte continue contre l'oppression brutale dont il est victime.

Il est intéressant de noter que l'opinion publique a pris ces derniers mois une conscience plus aiguë du caractère odieux de ce système qu'elle n'hésite pas à condamner publiquement.

Nous considérons que les promesses vagues et les réformes superficielles envisagées par le Gouvernement sud-africain sont totalement inacceptables. Il faut instituer des changements positifs, démanteler le système d'apartheid et reconnaître aux Noirs d'Afrique du Sud le droit de vote selon le principe "à chacun une voix". Pour mettre un terme à l'abomination de l'apartheid, il faut mobiliser et maintenir contre le Gouvernement raciste d'oppression d'Afrique du Sud toutes les pressions nécessaires.

J'espère sincèrement que l'éveil de la conscience internationale dans ce domaine facilitera une solution rapide et juste en Afrique du Sud, sans l'escalade de la répression et des effusions de sang qui ont commencé de se manifester ces derniers mois.
